

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Table with columns for subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, Abonnement à l'Album, etc.

Education. Industrie. Progrès.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.



Avis aux Contracteurs de Bois.

DES SOUMISSIONS seront reçues au BUREAU de la COMPAGNIE du CHEMIN DE FER du ST. LAURENT et de l'ATLANTIQUE, jusqu'au 9e jour de JANVIER prochain, pour la description de bois...

ANALYSE Du traité d'Economie Politique de J. Bt. Say.

LIVRE SECOND. DE LA DISTRIBUTION DES RICHESSES.

CHAPITRE PREMIER. Des fondemens de la valeur des choses.

(suite.)

De là naît pour chaque produit une certaine quantité recherchée et demandée en chaque lieu, quantité qui est modifiée par le prix auquel il peut être fourni; car plus il revient cher au producteur en raison des frais de production...

En même temps que la quantité demandée de chaque produit est modifiée par ses frais de production, elle l'est par le nombre de ses consommateurs, par le nombre des personnes qui éprouvent le besoin de la consommer et qui ont en même temps les moyens de se satisfaire...

Indépendamment de ces causes générales et permanentes qui bornent les quantités offertes et demandées, il y en a de passagères et accidentelles, dont l'action se combine toujours plus ou moins avec l'action des causes générales...

(A continuer.)

SOUVENIR HISTORIQUE.

GUILLIN-DUMONTET.

Nous empruntons à une dramatique histoire de la ville de Lyon pendant la Révolution, dont un jeune et savant littérateur lyonnais, M. Balleydière, achève en ce moment le troisième volume, le récit qu'on va lire.

Engagé comme mousse dans la marine royale dès l'âge de neuf ans, le jeune Guillin-Dumontet donna ses chers par un intermédiaire qui rappelait l'énergie des Jean-Bart, des du Casse, et promettait de plus un héros à la marine française.

tans de Polyeimieux, et s'ils oublièrent les bienfaits du vieux marin, ils prouvent cruellement plus tard qu'ils se souvenaient d'une provocation légitime, après tout, et qui ne s'adressait qu'à des scélérats.

Le château de Polyeimieux, au mois de décembre 1790, avait déjà subi les premières atteintes du régime révolutionnaire. On trouve les détails suivans dans un journal de l'époque, le Mercure de France :

"La demeure de M. Dumontet a été l'objet d'une de ces fouilles inquisitoriales par lesquelles se signalent le despotisme des municipalités et l'ardente inquiétude du peuple. Un imposteur, d'annonce-t-il une maison comme renfermant un arsenal, ou une mine pour faire sauter le pays, ou une contre-révolution, assaillit la multitude ébranlée, la garde nationale l'accompagne, des municipaux les suivent; on investit le toit d'un citoyen paisible, on enfonce les portes s'il ne les ouvre; on parcourt, dans l'espoir de le trouver coupable, tous les recoins de son domicile; on sème l'effroi dans sa famille, trop heureux si l'opération ne s'achève pas par l'incendie ou le pillage, ou du moins par une arrestation arbitraire. Mais la maison reste notée, et, au premier incident les frénetiques et les brigands y portent le ravage. Telle est la police publique qui forme aujourd'hui, en France, la sauvegarde des citoyens."

M. Guillin-Dumontet se plaignit au département du Rhône, l'un de ceux qui se faisaient encore à la vaine formule: La loi est le roi. Ce corps administratif blâma cette visite inquisitoriale comme un attentat, défendit formellement de pareilles violences et en même temps invita M. Dumontet à signifier aux municipalités coupables le décret qui les rendait responsables des dommages. Au surplus, les perquisitions faites ayant donné lieu de constater que le château n'était pas à craindre, semblait le mettre à l'abri de vexations nouvelles.

Vaines prévisions, précautions inutiles contre la plus basse tyrannie qui ait jamais pesé sur un peuple! Le 26 juin 1791, par suite d'instigations secrètement parties des clubs de Lyon, l'agitateur se rendit à Polyeimieux, des rumeurs sinistres frappèrent les esprits; les hommes s'échauffèrent en des conciliabules, les femmes s'effrayèrent, le génie du mal sembla souffler dans les cœurs une sourde rage. Que va-t-il se passer? partout règne encore un sombre silence.

C'était un jour de fête, Mme Guillin-Dumontet était allée à la messe avec ses enfans. En sortant de l'église, on l'avertit à voix basse qu'un mouvement d'attaque se préparait contre le château et que de grands malheurs le menaçaient, elle et son mari. La malheureuse femme étonnée, et jusqu'au point de s'effrayer, ne peut croire à ce qu'on lui dit, elle repousse bien loin cet avis, elle se refuse à la nécessité pressante de quitter sa maison, de partir et d'emmener ses enfans, elle néglige ainsi les précautions qu'on pouvait prendre encore; elle arrive pourtant chez elle toute troublée et rapporte l'avis à son mari, qui s'écrie: — Il n'y a rien à craindre!

Dès ce moment la fuite devient impossible, les paysans, réunis en armes devant l'église, déclament en cris de fureur; ils se vantent qu'ils vont marcher contre le château et d'en laisseront pas pierre sur pierre. Des inconnus les haranguent, ils s'organisent et se mettent en marche en brandissant leurs armes.

M. Guillin-Dumontet, ne doutant plus de leurs desseins, oublie son âge, et malgré les blessures dont il est couvert, malgré le petit nombre de domestiques qui peuvent le seconder, il se prépare bravement à la défense, il revêt son vieux uniforme, parcourt la maison, en fait fermer et barricader les portes, distribue à ses gens des fusils de chasse et fait charger les armes. Il avait retrouvé toute l'énergie de sa jeunesse, tout le courage et le sang-froid qu'il avait si souvent déployés devant l'ennemi. Sa femme en pleura d'accourir, se jette à ses pieds et le supplie de se retirer, ou du moins de se soumettre et de tenter un accommodement; elle lui présente ses deux enfans qui pleurent et prient avec elle. Cet aspect, livré aux plus chers sentimens de son cœur, lui dut être le plus redoutable; et il y résista.

— Non, s'écria-t-il, il ne sera pas dit qu'un homme qui n'a capitulé de sa vie, et qui n'ont pu faire trembler les plus farouches Indiens, se soit soustrait par une lâcheté aux menaces de quelques centaines de paysans. Qu'ils viennent; je les attends!

Et il se constitua bravement l'ennemi d'une multitude exaspérée. Sur les dix heures du matin, on vit de loin une petite armée s'approcher du château; deux municipalités des environs s'étaient réunies à celle de Polyeimieux, toutes décorées de leurs écharpes et suivies de trois cents gardes nationaux. On marchait dans cette appareil contre un seul homme, contre un vieillard! Une perquisition d'armes cachées servait encore de prétexte à cette incroyable expédition.

Dans cette extrémité, Mme Guillin-Dumontet retrouvée ce courage de désespoir, ce sang-froid sublime dont tant de femmes firent preuve au milieu des horreurs de cette époque; elle

descend, fait entr'ouvrir la grande porte et se présente seule et calme au devant de la municipalité; elle demande avec douceur les motifs de ces démonstrations menaçantes. "On veut connaître, dit-on, l'état du château et le nombre d'armes qu'on y cache." Elle rappelle alors la visite du mois de décembre précédent, les arrêts du département à ce sujet; elle s'explique avec une modération et une présence d'esprit admirables; elle demande enfin à vérifier l'ordre légal qui autorise cette nouvelle violation de domicile. Un refus de la monter. Elle va retrouver son mari et le supplie de tenter encore les voies de la douceur. Dumontet se présente lui-même; il rappelle à son tour ce qui s'est passé au mois de décembre, sa justification édictée en cette occasion, les arrêts de l'autorité qui le protègent à l'avenir; mais quoi qu'il en soit, pour l'amour de la tranquillité publique, pour n'avoir point à se reprocher les malheurs qui pourront suivre, pour donner une dernière preuve de son obéissance à la loi, il se soumettra, dit-il, pourvu qu'on veuille bien lui montrer l'ordre légal en vertu duquel on agit. Cet ordre n'existant pas; on répond par des clamours.

— C'est donc une déclaration de guerre, s'écrie Guillin indigné, un quel-à-peu provoqué par des haines particulières et de basses vengeances que vous exercez contre moi!

— Oui répond une voix, car tu es contre nous; tu as manifesté la prétention de conserver tes droits féodaux; tu encourages les nobles du pays à mépriser les lois; ton frère l'a vocé à conspirer avec les princes émigrés, et tu n'as pu ignorer ses machinations. Tu es un aristocrate, un ennemi de la France.

— Tu es un méchant, misérable, dit le vieillard en découvrant sa poitrine, vois ces blessures! C'est en combattant pour la France que je les ai reçues; les ennemis de la France, c'est vous! ou plutôt ceux qui vous émeuvent et qui vous envoient égarer ses meilleurs soldats.

La scène se passait à vingt pas de la porte du château; et il avait là un nommé Rosier, deux fois détaché de l'armée, capitaine de la garde nationale de Chasselay, qui à ces derniers mots, saute sur Guillin et le prend à la gorge. Le vieux commandant tire un pistolet, se débarrasse de son adversaire et rentre au château, dont il fait aussitôt fermer la porte.

Alors la foule éffrayée poussa le cri: Aux armes! des émissaires se répandent dans les campagnes voisines; trente paroisses s'ébranlent, trente drapeaux se déploient, et deux mille hommes sous les armes viennent assiéger un vieillard, sa femme et deux enfans. Cependant l'ancien gouverneur rassamble ses gens, les exhorte et s'efforce de les animer de son courage; mais à la vue du nombre des ennemis et des apprêts formidables dont ils sont entourés, quelques-uns de ses hommes faiblissent et demandent la permission de se retirer: le commandant le leur accorde. Cet exemple gagne les autres, ils s'en vont presque tous. Guillin se retourne et s'écrit avec l'imperturbabilité du style militaire:

— Que les lâches qui ont peur s'en aillent! quant à moi, la dernière pierre du château croulera sur ma tête; je me défendrai seul.

Mais alors un negro que le vieux gouverneur avait ramené des Indes, voyant cet abandon et transporté à ces paroles de son maître, se jette à ses pieds en pleurant et jure de combattre à ses côtés jusqu'à la mort. Ce negro s'appelait Zamor; il était jeune, de grande taille et d'une force prodigieuse.

Cependant Mme Guillin-Dumontet ne désespérait point d'apaiser la fureur populaire; elle descendait encore une fois parmi les furieux; elle leur représente qu'il suffit d'une députation choisie et nommée par les chefs, pour visiter le château et dissiper les soupçons; on la repousse. Ce n'était pas là le compte de cette populace.

Pourtant les municipaux se laissent toucher, ils calment un moment leurs troupes. On choisit dans le tumulte des députés qui pénétrèrent dans le château, qui le parcoururent dans tous les sens, qui cherchèrent, souillèrent et redescendirent, affirmant sur l'honneur qu'ils n'ont trouvé qu'un petit nombre d'armes, de simples fusils de chasse, point de canons, point d'arsenaux contre-révolutionnaires, point de magasins.

— Qu'importe! s'écrie la multitude impatientée, c'est un riche, un noble, un aristocrate, un soutien de la féodalité, un complice de son frère et des princes émigrés; il mérite la mort, il faut qu'il meure.

TRAITE sur les Lois Civiles DE BAS-CANADA. Par Henri Desrivieres Beaubien. TROIS VOLS., IN-8.—PRIX 20s. En Vente Chez E. R. FABRE, et Cie. Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. 9 déc.

INSTITUT CANADIEN. AVIS. LES membres de l'INSTITUT CANADIEN sont invités à se réunir le 26 décembre prochain, pour la séance de clôture de l'année 1846. Le montant de leurs contributions n'aurait pas été payé...

VOITURES, SLEIGUS, CARROSSES. No. 127, Grande rue St. Laurent. M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleigus, etc. No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché...

PELLETIERIES. Le magasin à présent tenu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choix de Pelleteries, consistant en Matras, Loutre, Ecuriel, Renard, Castor, Neutria, Vison, Loutre, Loup marin lustré et naturel et aussi des souliers de Chetrevils de Lorette et des Raquettes.

COMMANDES POUR LA FRANCE. LES sousignés ont bien l'honneur d'annoncer qu'ils expédient par les PROCHAINES MALLES ANGLAIS, 12 et 21 Décembre courant, leurs commandes pour le printemps et qu'ils se chargeront de tous les ordres qu'on voudra leur confier pour LIVRES DE DIDOT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, MÉDECINE, PRIÈRE, etc., Gravures, Cartes Géographiques, Globes, etc.

*Voyez la Revue, Vol. 1er. Nos. 9. 13. 16. 22. 23. 28. et 32; vol. 2e. Nos. 2. 6. 9. et 13; vol. 3e. Nos. 4. 5. 2 bis. 10. 15. 19. 70. 73. 88. 89. 91.

MUSIQUE ET CHANT.

M. FOLLENUS annonce respectueusement qu'il a l'honneur de venir, il ne fera aucune charge extra aux élèves...

CLASSE DE CHANT POUR L'HIVER

M. BERLYN a l'honneur d'annoncer qu'il se propose d'ouvrir une CLASSE DE CHANT pour l'hiver prochain.

EN VENTE A la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE, & Cie.

- TOULLIER, Droit civil français 15 volumes in-8o.
DUVERGER, Continuation de Toullier 6 vols. in-8o.
TROPIONG, Droit civil expliqué 15 vols. in-8o.

BRAZEAU & JOUTRAS, Marchands Tailleurs, Rue St. Paul, No. 123.

MAGASIN ET MAISON A LOUER Le sousigné offre à louer dans la rue St. Paul le magasin et la maison ci-dessus occupés par J. BOULANGERET Ec.

AVENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS. 15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Heads Martel et Hennessy,

TAPISSERIES FRANÇAISES. EN VENTE à la Librairie des Soussignés UN ASSORTIMENT tres considerable de RICHES TAPISSERIES FRANÇAISES nouvellement reçues.

CHAPEAUX FRANCAIS. LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel et magnifique assortiment de CHAPEAUX DE SOIE.

PARFUMERIES FRANCAISES. LES Soussignés offrent en vente un nouvel assortiment de PARFUMERIE FRANCAISE.

UN MEDECIN Munis de bonnes recommandations et qui serait muni d'un grand encouragement dans la paroisse St. Edouard. Il lui faudrait venir immédiatement.

PLATRE A ENGRAIS. 1000 QUARTS de la meilleure qualité à vendre par le Soussigné aux prix.

PERDUE. La semaine dernière, une BAGUE, surmonté d'un Diamant blanc, gravé d'un portrait. Ceux qui la trouveront sont priés de la remettre à ce Bureau, et seront généreusement récompensés.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique.

TATTERSALL, FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

P. FOURNIER, CHEVEAUX, VOITURES, HARNAIS, ETC. DÉPOT, LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE,

NOUVELLE PHARMACIE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-À-VIS L'HOTEL DONEGANA.

AVENDRE, 1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assorties jusqu'à 18x24.

AVENDRE ou A LOUER, UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal.

Vente de Terres a VENDUES. SERONT VENDUES, à la porte de l'église paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIEME jour de Novembre prochain.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. RUE Côté, derrière la banque de Montréal.

AVOCAT, A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THERÉSE.

PHARMACIE CANADIENNE, Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques.

Maison de PHon. L. H. LaFontaine (Vis-à-vis le Dr. Nelson).

BUREAU A LOUER DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate.

AUX ETUDIANTS, CEUX des Etudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme. St. Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

AVIS. TOUS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu F. HON. P. D. DEBARTACI, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERNKOWSKI.

À LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages avec un logement situé dans le village de Nicolet-avec-rang.

la banque du peuple. LES ACTIONNAIRES de la Banque du Peuple sont notifiés par les présentes, de PAYER le GIVE VERSEMENT de DIX par cent sur leur nouvelles parts.

FRED. CARLISLE, DOREUR, 166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

Etablissement a vendre. MAISON, caves et glaciere, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoit.

A VENDRE, 1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assorties jusqu'à 18x24.

AVENDRE ou A LOUER, UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal.

Vente de Terres a VENDUES. SERONT VENDUES, à la porte de l'église paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIEME jour de Novembre prochain.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. RUE Côté, derrière la banque de Montréal.

AVOCAT, A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THERÉSE.

PHARMACIE CANADIENNE, Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques.

Maison de PHon. L. H. LaFontaine (Vis-à-vis le Dr. Nelson).

BUREAU A LOUER DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate.

AUX ETUDIANTS, CEUX des Etudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme. St. Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

AVIS. TOUS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu F. HON. P. D. DEBARTACI, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERNKOWSKI.

À LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages avec un logement situé dans le village de Nicolet-avec-rang.

la banque du peuple. LES ACTIONNAIRES de la Banque du Peuple sont notifiés par les présentes, de PAYER le GIVE VERSEMENT de DIX par cent sur leur nouvelles parts.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fonds et de fantaisies pour le commerce du printemps, et de l'été.

CHAPEAUX FASHIONABLES & LONDRES. LE Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOL, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modèles plus récentes et dans le dernier goût.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des Etats-Unis, entre autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poêles à vapeur, à huile, à bois, à charbon et au coke, et sont également munies de poêles à brûler du bois, du charbon ou au coke, et sont vendues à l'essai pour un mois.

AVENDRE ou A LOUER, UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal.

Vente de Terres a VENDUES. SERONT VENDUES, à la porte de l'église paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIEME jour de Novembre prochain.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. RUE Côté, derrière la banque de Montréal.

AVOCAT, A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THERÉSE.

PHARMACIE CANADIENNE, Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques.

Maison de PHon. L. H. LaFontaine (Vis-à-vis le Dr. Nelson).

BUREAU A LOUER DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate.

AUX ETUDIANTS, CEUX des Etudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme. St. Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

AVIS. TOUS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu F. HON. P. D. DEBARTACI, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERNKOWSKI.

À LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages avec un logement situé dans le village de Nicolet-avec-rang.

la banque du peuple. LES ACTIONNAIRES de la Banque du Peuple sont notifiés par les présentes, de PAYER le GIVE VERSEMENT de DIX par cent sur leur nouvelles parts.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fonds et de fantaisies pour le commerce du printemps, et de l'été.

CHAPEAUX FASHIONABLES & LONDRES. LE Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOL, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modèles plus récentes et dans le dernier goût.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des Etats-Unis, entre autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poêles à vapeur, à huile, à bois, à charbon et au coke, et sont également munies de poêles à brûler du bois, du charbon ou au coke, et sont vendues à l'essai pour un mois.

AVENDRE ou A LOUER, UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal.

Vente de Terres a VENDUES. SERONT VENDUES, à la porte de l'église paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIEME jour de Novembre prochain.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. RUE Côté, derrière la banque de Montréal.